



Fiche d'inscription **Prix de la communication 2020**

ATTENTION ! La fiche doit être obligatoirement adressée par courrier et/ou mail avant le 30 septembre 2020 à minuit, dûment remplie, signée et portant le cachet de votre établissement.

1/Renseignements

Nom de l'établissement ou de l'organisme représenté	
Ecole d'ingénieur Business school Université Autre établissement	
Adresse	
Téléphone	
Site internet	
Contact (nom de la personne habilitée à inscrire ou chargée du suivi de dossier)	
Fonction	
Courriel direct du contact (attention ce courriel sera utilisé pour toutes les informations)	
Téléphone direct	

2/Catégories

Choisir parmi les catégories proposées et reportant en bas les numéros sélectionnés correspondants aux catégories pour lesquelles vous souhaitez concourir (attention : choisir une catégorie par dossier présenté)

1. Communication digitale : internet, réseaux sociaux, application mobile...
2. Communication vidéo
3. Communication éditoriale : plaquette, brochure, magazine, newsletter...
4. Communication corporate : communication de marque, stratégie de communication institutionnelle
5. Action de communication
6. Communication de crise

Nombre total de catégories souhaitées :

Reporter les numéros des catégories choisies :

3/Nom de l'opération ou de l'action

4/ Descriptif de l'opération. Celle-ci doit être close au 30 septembre 2020 ou bien être suffisamment avancée pour que les retombées de celle-ci puissent être prises en compte par le jury.

1/ Problème posé et objectifs

2/ Public(s) concerné(s)

3/ Stratégie proposée

4/ Moyen(s) mis en œuvre

5/ Durée de la réalisation ou de l'opération

6/ Budget

7/ Bilan

5/Travaux joints

Avant le 30 septembre 2020, vous devez joindre à votre dossier :

1/ La fiche d'inscription correctement remplie

2/ Vos travaux en 2 exemplaires

- par courriel ou lien de téléchargement à prix@arces.com
- ET/OU par courrier postal (surtout pour les documents d'édition), à l'adresse : Arces - 60, boulevard Saint Michel - 75006 Paris
- Ou clé USB envoyée par la poste

tous les documents que vous jugerez nécessaires au vote du jury (imprimés, journaux, rapports d'activités, articles de presse, vidéos, photos, campagne de pub...).

Nous vous encourageons dans le contexte actuel à nous envoyer le plus de documents possibles par voie numérique.

3/ 3 slides powerpoint (maximum) de présentation reprenant les 7 items du point 3 de la fiche d'inscription à envoyer par courriel.

4/ Un visuel des travaux sous format numérique

Ces documents ne seront pas restitués, sauf avis contraire pour un ou plusieurs des travaux joints.

6/ Inscription en ligne et frais de dossier

Vous devez vous connecter sur le site www.arces.com, rubrique Prix de la communication pour vous inscrire en indiquant le nombre de catégories présentées.

Frais d'inscription au concours :

- 50€ pour une catégorie et 15€ supplémentaires par catégorie présentée, pour les établissements membres de l'Arces
- 100€ et 35€ par catégorie supplémentaire présentée, pour les participants non membres de l'Arces

Merci d'adresser votre règlement à l'ordre de l'Arces, par bon de commande, chèque, virement ou paiement en ligne avant le 30 septembre 2020. Toute participation non réglée à cette date ne pourra pas être prise en compte.

7/Attestation

Je soussigné(e) Mme, M. :

.....

Fonction :

.....

déclare inscrire ce jour (nom de l'établissement ou de l'organisme) :

.....
.....

aux Prix de la communication Arces 2020.

Je déclare être habilité(e) à prendre des décisions et à engager à ce titre l'établissement ci-dessus mentionné et avoir été informé(e) et accepter que l'Arces puisse utiliser par tous les moyens de communication à sa disposition, l'image des lauréats des prix de la communication Arces.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature

Cachet